

**OFFRE D'EMPLOI**  
**Technicien en gestion des**  
**bâtiments**  
*(Personne salariée régulière)*



La Ville de Mirabel est à la recherche d'une personne dynamique pour remplir la fonction de technicien en gestion des bâtiments, personne salariée régulière, au Service de l'équipement et des travaux publics.

### **Nature du travail**

Relevant des contremaîtres, le technicien en gestion des bâtiments :

- assiste le contremaître dans la planification, le contrôle, l'exécution et la surveillance des travaux d'entretien et de réparation ;
- gère, supervise et contrôle l'exécution des travaux effectués par les entrepreneurs ;
- s'assure que les travaux sont exécutés conformément aux mesures sécuritaires ;
- rédige des rapports d'exécution des travaux, fait des demandes de prix, rédige des devis et prépare des estimations de travaux ;
- inspecte les installations, détermine les besoins d'entretien et fait des recommandations ;
- effectue et tient à jour l'inventaire des équipements et des pièces de remplacement pour l'entretien préventif et curatif ;
- accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

### **Exigences**

- détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en mécanique du bâtiment ;
- posséder un minimum de trois (3) à cinq (5) années d'expérience pertinente ;
- détenir un permis de conduire de classe 5 valide ;
- détenir une bonne connaissance des systèmes de ventilation et de réfrigération à l'ammoniac et de leur programmation et contrôle ;
- détenir une expertise pour résoudre des problèmes sur les systèmes mécaniques ;
- habileté à rédiger des rapports et devis ainsi qu'à lire et interpréter des plans et devis ;
- bonne connaissance en informatique et la connaissance du logiciel Interall serait considéré comme un atout ;
- aptitudes et traits de personnalité appropriés, tels que l'entregent, la débrouillardise et l'autonomie ;
- attestation pour le cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction ;
- être membre de l'Ordre des technologues professionnels du Québec.

### **Conditions de travail**

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

### **Inscription**

Les personnes intéressées doivent au préalable se créer un profil dans la section «Mon Profil» du lien Internet ci-dessous et ce avant le 6 novembre 2017 et appuyer sur le bouton «Postuler maintenant» au bas de l'écran.

<http://clients.njoyn.com/CL4/xweb/xweb.asp?clid=71754&page=jobdetails&jobid=J1017-0798&BRID=EX56578&SBDID=1&LANG=2>

Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises via le site Internet de la Ville de Mirabel et inclure un exemplaire à jour de votre curriculum vitae. Vous pouvez également ajouter une lettre de présentation ou tout autre document pertinent dans la section «Mes documents». Toute candidature incomplète ou reçue par courriel, par télécopieur ou par courrier sera refusée.

*Veillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'en alléger la lecture.  
Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.*

